



## **Rapport d'activité**

# **Crajep Bourgogne-Franche-Comté**

**Exercice 2020**

**Mardi 21 décembre 2021**

**En visioconférence**

## Rapport moral et rapport d'orientation

2020 aura été marqué par la crise sanitaire qui nous a contraint à mettre entre parenthèse notre collectif, nos structures, malmenées, s'étant recentrées sur elles-mêmes. Le Bureau du Crajep, ne souhaitant pas perdre le lien, s'est réuni régulièrement, comme vous le constaterez au travers des différentes présentations de nos missions de représentations.

En ces temps confus nous nous devons de réaffirmer les valeurs que nous portons.

Le Crajep est un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des pouvoirs publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Education Populaire.

Nos organisations portent une multiplicité de pratiques et de projets. Espaces d'apprentissage et de pratique de la citoyenneté, porteurs de projets éducatifs, moteurs du développement local, vecteurs de transformation sociale... c'est sur cette diversité que se fondent l'identité et la richesse du Crajep.

La démarche de nos associations porte sur trois dimensions principales :

- En relevant du champ Jeunesse et Education populaire,
- En contribuant à la structuration et au développement de la vie associative
- En participant de l'économie sociale et solidaire, considérée comme une troisième voie entre le secteur marchand et la sphère des services publics et posant comme précepte que toute activité économique est précédée d'un projet social et durable.

Les membres du Crajep inscrivent leur démarche dans une perspective :

- D'émancipation individuelle et collective, et selon un principe d'action privilégiant une éducation par toutes et tous et pour toutes et tous, dans un échange réciproque des savoirs, dans une égale considération des individus.
- De transformation de la société, luttant contre les déterminismes sociaux, les discriminations et les racismes, dans une optique d'éducation à la paix.

Le monde dans lequel nous vivons est fragilisé par des inégalités croissantes, une pauvreté qui persiste, une dégradation continue de l'environnement et un changement climatique inquiétant, une situation migratoire préoccupante pour la dignité des personnes, des conflits et des catastrophes qui menacent la paix et favorisent la montée des populismes. Mais il donne à voir également une formidable énergie qui ne faiblit pas des citoyennes et des citoyens, des collectifs, des associations inventant chaque jour des solutions pour un monde plus juste, plus durable et plus solidaire.

Au niveau territorial, les collectivités deviennent les piliers des politiques de jeunesse et d'éducation populaire (article 54 de la loi Egalité Citoyenneté, compétence partagée Education populaire, ...). La recomposition du territoire français et la territorialisation des politiques publiques appellent à la vigilance : elles peuvent tout autant renforcer les inégalités territoriales ou favoriser des politiques plus adaptées et proches des citoyennes et citoyens.

Le secteur jeunesse et éducation populaire contribue au développement de la vie associative. Le Crajep est membre actif du Mouvement associatif. Son action se situe dans une volonté d'échanges constructifs.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont été fragilisées par l'institutionnalisation et la marchandisation du secteur éducatif qui les transforme en opérateurs des politiques publiques et les met en concurrence. Elles n'ont pas toujours su opposer à cette logique, une démarche de coopération. Cependant, une volonté s'affirme de plus en plus de travailler à des dynamiques de collaboration.

L'année 2020 devait nous permettre de concrétiser nos actions et notamment la mise en place du Dialogue Structuré Territorial. Notre secteur doit retrouver une certaine sérénité pour poursuivre ses missions d'intérêt général, de maintien du lien social et de solidarité. Nos associations, parce qu'elles offrent des espaces de rencontres, d'échanges, de formation, de soutien et d'aides, ont plus que jamais besoin de soutien financier. Nous devons en 2021 poursuivre les travaux engagés depuis 2 ans et construire avec les services de l'Etat et les Collectivités une politique Jeunesse et Education Populaire pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

*Je vous remercie  
Corinne Molina*

## Rapport d'activités

### 1. Partenaires et représentations

#### CESER : représentante Sophie Gévelot

##### Commission Cadre de Vie Société

21/01 Avis (sur saisie du CR) : « Femmes et Monoparentalité : un double constat d'inégalités »  
6/10 Autosaisine : « Soutenir les associations en développant les emplois » co-rapporteuse C. Molina à propos du Programme Régional d'Aide à l'Emploi Associatif  
Avis sur le PAIR : il faudra aussi de l'aide au fonctionnement pour la vie associative  
Avis sur Rapport de situation Femmes – Hommes 2020  
Avis sur budget 2021 : regret rien sur le dialogue structuré

*15 participations aux réunions de la commission  
+ groupes de travail*

**Travaux en cours** : Avis (sur saisie CR) : Femmes et isolement

##### Commission Formation – Recherche

30/06 : Audition VP CR (S. Guiguet) sur l'apprentissage suite sollicitation de l'ANAF (Association nationale des apprentis de France)  
Avis sur rapports de l'Exécutif Régional : « Détermination des dotations de fonctionnement des lycées 2021 pour les EPLE de Bourgogne-Franche-Comté »  
10/11 Autosaisine : "Incidences de la pandémie Covid-19 sur la Formation en BFC. Pistes d'analyse et de perspectives" initiée en mai lors du déconfinement

*15 participations aux réunions de la commission  
+ groupe de travail*

**Travaux en cours** : Autosaisine : « la formation tout au long de la vie, levier de développement des territoires et de leurs actifs ? (Territoires concernés : Nevers, Autun et Belfort-Héricourt-Montbéliard), coordonnatrice du groupe Nevers : travaux suspendus en mai

##### Séances plénières

31/03 Contribution loi 3D (décentralisation, déconcentration, différenciation)  
Présentation de la démarche du prochain CPER (Contrat de plan Etat Région)  
20/05 Contribution au plan de relance du CR – Avis sur le PAIR (plan d'accélération de l'investissement régional, 11/09)  
DM n°2 budget 2020 (oct) - Orientations budgétaires 2021 (nov) – Budget primitif 2021 (déc)  
Une déclaration CRAJEP sur auto-saisine « Soutenir les associations en développant les emplois » (6/10) (soumise au CA du CRAJEP)  
Une déclaration CRAJEP sur le PAIR (6/10) (soumise au CA du CRAJEP)

*7 participations aux séances plénières*

**Autres instances** : Collège 3 (1 réunion) - Bilan de mi-mandat du CESER BFC (1 réunion)

**Réflexion soumise au CA du CRAJEP : Quelles orientations pour 2021-23 : quelles priorités pour le CRAJEP ?**

## Région

Dès le premier confinement la Région a interpellé le Crajep sur les impacts humains et financiers pour nos structures. Ce dialogue a participé à la mise en place des aides exceptionnelles mises en place par la Région pour venir en appui aux associations.

Un premier bilan « sanitaire » de nos structures a été évoqué lors d'une réunion avec le vice-président et ses services mi-juillet pour affiner ces aides et établir un premier diagnostic.

Le financement des Têtes de Réseaux a été maintenu et réparti pour 15 structures, comme en 2019.

Le comité de pilotage du Dialogue Structuré Territorial n'a pu se réunir durant l'année du fait de la crise sanitaire.

## DRAJES

Nos échanges avec la DRAJES portent sur plusieurs dispositifs :

- Le FDVA,
- Le Service Civique,
- Le FDVA2, beaucoup d'entre nous ont été participé aux commissions départementales et régionale soit en représentant leur structure soit en étant nommé expert par le Mouvement Associatif.
- Le SNU : participation au comité régional.

## CRIJ

Gilles Bonnefoy, notre représentant a participé aux conseils d'administration et réunions du Crij.

## Mouvement Associatif

Nos représentants siègent aux réunions du mouvement associatif.

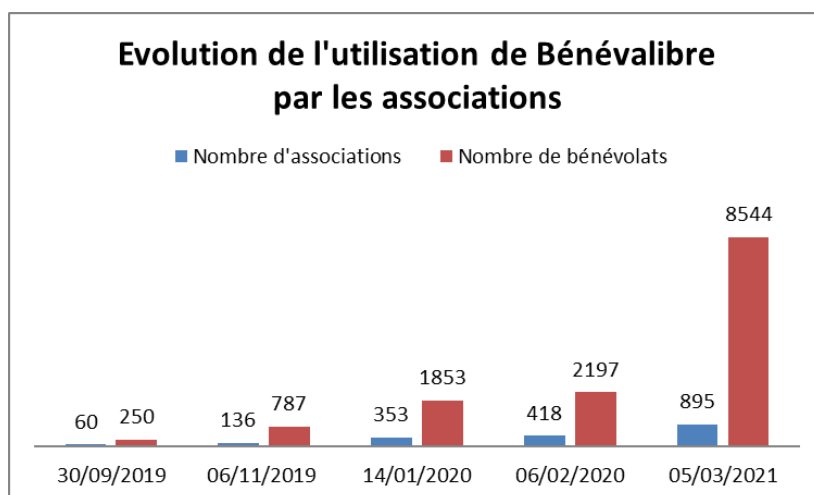
## CNAJEP

Gilles Bonnefoy, notre représentant, a participé aux différents groupes de travail mis en place par le Cnajep avec le constat que n'ayant pas de permanent au sein de notre Crajep, il est difficile de pouvoir participer à tous ces temps.

## 2. Projets du Crajep

### Bénévalibre

Il convient de souligner tout d'abord l'évolution importante du nombre d'utilisateurs au cours de l'année 2020, tous secteurs associatifs confondus et sur l'ensemble du territoire français.



Les **objectifs de l'année 2020** concernant le projet Bénévalibre étaient structurés autour de 2 axes :

- **Transférer le pilotage du projet à l'échelle nationale tout en soutenant les initiatives locales**
- **Promouvoir et encourager la valorisation du bénévolat au sein des associations via l'utilisation de bénévolibre**

Bien que la crise sanitaire ait ralenti la dynamique de déploiement du projet initialement prévue, plusieurs actions ont pu être menées en vue de contribuer à l'atteinte de ces objectifs :

#### 1. Transférer le pilotage du projet à l'échelle nationale tout en soutenant les initiatives locales

Un courrier co-signé Crajep Bourgogne Franche-Comté, LMA Bourgogne Franche-Comté, Framasoft et April a été envoyé au Cnajep et au Mouvement Associatif National pour montrer que le projet arrivait à maturité et qu'il convenait de changer d'échelle.

Le Cnajep a réaffirmé en séance son soutien au projet. C'est une préoccupation forte pour le Cnajep et des actions ont déjà été engagées par rapport aux enjeux du numérique éthique. Le Cnajep a aussi relayé à la DJEPVA la demande de financement faite auprès de l'État en région.

L'idée de « provoquer » la création d'une cellule/commission pour affirmer la question de l'informatique libre, respectueuse des droits des utilisateurs et utilisatrices et l'importance des enjeux liés au logiciel libre a été affirmée.

Au niveau du Mouvement Associatif, le message a lui aussi été bien reçu et des liens vont être faits : Bénévalibre a été présenté au groupe de travail engagement, notamment pour faire le lien avec le CEC (Compte Engagement Citoyen).

Suite au lancement de cette dynamique de coopération à l'échelon national et inter-régional, le Cnajep, le Mouvement Associatif National ainsi que le Mouvement Associatif de Pays-de-Loire ont rejoint le comité de pilotage de Bénévalibre (*cf. liste des membres ci-dessous*).

## Liste des membres du copil pour 2020

	Adresse email	Structure
Alexandra Tieyre	alexandra.thieyre@cnajep.asso.fr	CNAJEP
Alice Dupin	paysdelaloire@lemouvementassociatif.org	LMA Pays-de-Loire
Aurélié Mallet	aurelie.mallet@bourgognefranche-comte.fr	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
Basma Ferchichi	b.ferchichi@francebenevolat.org	France Bénévolat
Corinne Molina	corinne_molina@orange.fr	Crajep Bourgogne-Franche-Comté
Estelle Jeannin	ma-bfc@orange.fr	LMA Bourgogne Franche Comté
Fabien Quinet	fabien.quinet@ufcv.fr	Crajep Bourgogne-Franche-Comté
François Poulain	francois.poulain@cliss21.org	CLISS XXI
Isabella Vanni	ivanni@april.org	April
Jérôme Lebleu	jerome.lebleu@cliss21.org	CLISS XXI
Laurent Costy	laurent.costy@espace.lautre.net	Crajep Bourgogne-Franche-Comté
Lionel Prouteau	lionel.prouteau@univ-nantes.fr	Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique (LEMNA)
Marie-Pierre Cattet	mpcattet@laliguebfc.org	LMA Bourgogne Franche Comté
Marion De Almeida Braga	projet.pdl@lemouvementassociatif.org	LMA Pays-de-Loire
Marion Munier	mmunier@ligue21.org	Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or
Mehdi Al Boufarissi	malboufarissi@lemouvementassociatif.org	LMA
Pierre-Yves Gosset	pyg@framsoft.org	Framsoft
Valentin Auzaneau	valentin.auzanneau@cliss21.org	CLISS XXI

## 2. Promouvoir et encourager la valorisation du bénévolat au sein des associations via l'utilisation de Bénévalibre

### 2.1. Mise en œuvre d'actions de sensibilisation pour favoriser l'accès à l'application aux petites associations par le Crajep Bfc et le Mouvement Associatif Bfc

Au cours de l'année 2020, des démarches ont été initiées en collaboration avec le Mouvement Associatif Bfc pour faire la promotion de l'application et sensibiliser/former les structures associatives de la région via le réseau des maisons des associations :

- Lundi 28 septembre 2020 : sollicitation par courrier de l'ensemble des maisons des associations pour leur proposer d'organiser un temps d'information destiné aux associations du territoire afin qu'elles puissent s'approprier Bénévalibre.
- Lundi 9 novembre 2020 : présentation de Bénévalibre à l'équipe du service Vie Associative de la Ville de Besançon ayant donné lieu à la programmation d'une formation les 18 et 25 mars 2021 ouvert à toutes les associations du bassin bisontin.
- Lundi 23 novembre 2020 : formation/sensibilisation à l'utilisation de Bénévalibre (en visio) auprès de 4 salariés de La Ligue de l'Enseignement en charge de l'animation de la vie associative en Bourgogne Franche-Comte.

Ce temps d'échange de 2h00 auprès d'un public déjà au fait des plateformes numériques et ayant déjà entendu parler de Bénévalibre a permis d'expliquer la finalité et la philosophie de Bénévalibre, de présenter l'outil et ses spécificités et de démontrer que celui-ci est accessible au plus grand nombre.

Enfin, il est à noter qu'une subvention de 5 000 € de la DRJSCS a été obtenue en 2020 en vue de soutenir le déploiement de l'application via l'organisation d'actions de formation/sensibilisation au sein de la région. L'ensemble des actions initialement prévues n'ayant pas pu être mise en place en 2020, 3 500 € ont été reportés sur l'exercice 2021.

### 2.2. Organisation d'un webinaire par le Mouvement Associatif de Pays-de-Loire

Cet événement organisé le 11 décembre 2020 avait un sujet était plus large que Bénévalibre (qui a été présenté dans un second temps) puisqu'il s'agissait de parler d'engagement.

42 participant·e·s au total ont suivi la présentation. Tous les départements étaient représentés. Beaucoup de points d'appui à la vie associative étaient présents (50 % du public), des collectivités (30 %) et des associations.

### 3. Liens vers les ressources

- Site : <https://benevalibre.org>
- Instance « 0 » de l'application : <https://app.benevalibre.org>
- Instance « 1 » de l'application : <https://benevalibre.chapril.org/>
- Forum : <https://forum.benevalibre.org/>
- Documentation produite par CLISS XXI : <https://app.benevalibre.org/docs/index.html>
- Éléments de communication : <https://benevalibre.org/site/communication/>
- Livret de présentation édité pour la présentation : <https://benevalibre.org/site/wp-content/uploads/2019/06/2019-06-29-Livret-presentation-benevalibre.pdf>
- Présentation du projet sur le site du Crajep Bourgogne Franche-Comté : <http://bourgogne-franche-comte.crajep.org/benevalibre/>
- Page wiki du projet : <https://wiki.april.org/w/Bénévalibre>
- Webinaire du Mouvement Associatif sur le Compte Engagement Citoyen (14 février 2019) : <https://www.youtube.com/watch?v=zD1Y7BMDGUw&list=PLxot7gZPryjGLMc9T-4Hm1wZfycBz1Yqe&index=11&t=0s>

### 3. Vie institutionnelle et fonctionnement

#### Les adhérents 2020 du CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté

**AROEVEN DIJON BOURGOGNE**  
**CEMEA BFC**  
**ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE**  
**FAMILLES RURALES FEDERATION REGIONALE BFC**  
**FEDERATION REGIONALE DES MJC BFC**  
**FEDERATION LEO LAGRANGE CENTRE EST/BFC**  
**FRANCAS BFC**  
**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BFC**  
**MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE BFC**  
**PEP CENTRE BFC**  
**REMPART BFC**  
**SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE FRANCHE-COMTE**  
**UFCV BFC**  
**UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX BFC**  
**UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX**  
**UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES BFC**

#### Composition du bureau

Poste	Structure	Représenté par
Présidente	REMPART	Corinne Molina
Trésorier	UFCV	Fabien Quinet
Secrétaire	MRJC	Clémentine Smets
Vice-Présidente	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Marie-Pierre Cattet
Vice-Président	FRANCAS	Gilles Bonnefoy
Membre	CEMEA	Nadine Vieste
Membre	LEO LAGRANGE	Laurent Bouhier



## 4. Rapports financiers

### 1/ **Compte de résultat 2020**

<b>CRAJEP Bourgogne-Franche Comté</b>					
<b>Compte de résultat exercice 2020</b>					
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
	<b>2020</b>	<b>Rappel n-1</b>		<b>2020</b>	<b>Rappel n-1</b>
<b>60 Achats</b>	<b>205,45</b>	<b>950,40</b>	<b>70 Produits d'activités</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Petit équipement	0,00	0,00	Participation manifestations	0,00	0,00
Autres fournitures	0,00	0,00	Prestations de service	0,00	0,00
Autres achats	205,45	950,40	Autres participations des usagers	0,00	0,00
<b>61 Services extérieurs</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 Subventions</b>	<b>1500,00</b>	<b>10000,00</b>
Locations	0,00	0,00	Etat - DRJSCS	1500,00	0,00
Assurances	0,00	0,00	Collectivités	0,00	10000,00
<b>62 Autres services extérieurs</b>	<b>3368,78</b>	<b>20809,38</b>	<b>75 Dons et cotisations</b>	<b>2147,59</b>	<b>12244,84</b>
Déplact - Missions - Réception	789,70	4463,67	Dons - Part sociales	647,59	10744,84
Frais postaux	0,00	0,00	Adhésions	1500,00	1500,00
Téléphone	0,00	0,00			
Frais bancaires	41,58	44,91			
Autres frais	2537,50	16300,80			
<b>Salaires et charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
Salaires net	0,00	0,00			
Cotisations sociales	0,00	0,00			
Dotation Amortissements Immo	0,00	0,00			
<b>SOUS-TOTAL CHARGES</b>	<b>3574,23</b>	<b>21759,78</b>	<b>SOUS-TOTAL PRODUITS</b>	<b>3647,59</b>	<b>22244,84</b>
Résultat de l'exercice (excédent)	73,36	485,06	Résultat de l'exercice (perte)		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3647,59</b>	<b>22244,84</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3647,59</b>	<b>22244,84</b>

Notons tout d'abord que l'exercice 2019 s'achève sur un résultat très légèrement excédentaire de 73,36€.

#### Produits :

Nos recettes 2020 proviennent :

- des cotisations des adhérents (1 500 €)
- du reversement d'une partie des indemnités du CESER perçues par Sophie GENELOT au titre sa représentation du Crajep (626 €)
- d'une subvention de la DRJSCS pour soutenir le projet Bénévalibre (1 500 €)
- des intérêts livret Bleu Crédit Mutuel (21,59 €)

La baisse significative des dons et parts sociales est liée principalement au don du Crédit Coopératif de 10 000 € pour soutenir Bénévalibre enregistré en 2019.

#### Charges :

Avec la crise sanitaire, les réunions en présentiel ont été très limitées. Les « déplacements – missions et réception » (789,70 €) correspondant aux divers remboursements de frais des bénévoles pour assurer la représentation du Crajep dans des instances (Cnajep, Conseil Régional, Mouvement Associatif, CRIJ...) sont donc en nette diminution par rapport à 2019 (4463,67 €), année lors de laquelle des déplacements réguliers concernant le projet Bénévalibre, notamment à Paris ont eu lieu.

Les « autres frais » (2 537,50 €), correspondant principalement aux dépenses engagées pour le projet Bénévalibre (1 027,50 € pour l'hébergement et la maintenance par CLISS XXI, 1000 € pour le soutien technique de l'April et 360 € pour la création de flyers) diminuent également de manière significative puisqu'en 2019, nous avons engagés 15 000 € pour le développement de l'application.

## 2/ Bilan au 31/12/2020

<b>CRAJEP Bourgogne-Franche Comté</b>					
<b>Bilan au 31 décembre 2020</b>					
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
<b>Actif immobilisé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Rappel n-1</b>	<b>Fonds associatif et réserves</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Rappel n-1</b>
Immobilisation incorporelles	0,00	0,00	Fonds associatif	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	Report à nouveau	13718,31	13233,25
Immobilisations financières	0,00	0,00	Résultat de l'exercice	73,36	485,06
<b>Actif circulant</b>					
Créances	200,00	63,00	Emprunts et dettes financières	0,00	0,00
Banque	14210,66	10465,02	Dettes (sociales et fournisseurs)	4783,80	952,93
Livret Bleu	4164,81	4143,22			
Caisse	0,00	0,00			
<b>TOTAL</b>	<b>18575,47</b>	<b>14671,24</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18575,47</b>	<b>14671,24</b>
<b>RAPPEL :</b>					
<b>Produits constatés d'avances (comptabilisés dans les dettes)</b>					
subvention DRJSCS Bénévalibre perçue en 2021	3500,00				
<b>Apports dissolution CRAJEP Franche-Comté année 2018</b>					
compte courant	19501,00				
<b>Apports dissolution CRAJEP Bourgogne année 2017</b>					
compte courant	4160,05				
livret bleu	4074,07				
Total	8234,12				

Le niveau de la trésorerie augmente significativement du fait de l'encaissement des 5 000 K€ de la DRJSCS pour soutenir Bénévalibre alors qu'un tiers seulement de celle-ci (1 500 K€) a été consommé en 2020.

Le résultat de l'exercice 2020, légèrement excédentaire (73,36 €), vient augmenter les fonds associatifs pour atteindre 13 791,67 €.

L'augmentation significative des dettes est liée :

- au report en 2021 de 3 500 K€ des 5 000 K€ de la subvention de la DRJSCS pour soutenir le déploiement de Bénévalibre (produits constatés d'avance)
- au paiement en 2021, d'une facture de CLISS XXI (reçue fin décembre 2020) concernant l'hébergement et la maintenance de Bénévalibre (1 027,50 €)

### 3/ Budget Prévisionnel 2021

<b>CRAJEP Bourgogne-Franche Comté</b>					
<b>Budget 2021</b>					
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
		<b>2021</b>			<b>2021</b>
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>1000,00</b>	<b>70</b>	<b>Produits d'activités</b>	<b>0,00</b>
	Petit équipement	0,00		Participation manifestations	0,00
	Autres fournitures	0,00		Prestations de service	0,00
	Autres achats	1000,00		Autres participations des usagers	0,00
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>0,00</b>	<b>74</b>	<b>Subventions</b>	<b>3500,00</b>
	Locations	0,00		Etat - DRJSCS	3500,00
	Assurances	0,00		Collectivités	0,00
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>4500,00</b>	<b>75</b>	<b>Dons et cotisations</b>	<b>2000,00</b>
	Déplact - Missions - Réception	1900,00		Dons - Part sociales	500,00
	Frais postaux	0,00		Adhésions	1500,00
	Téléphone	0,00			
	Frais bancaires	50,00			
	Autres frais	2550,00			
	<b>Salaires et charges</b>	<b>0,00</b>			
	Salaires net	0,00			
	Cotisations sociales	0,00			
	<b>Dotation Amortissements Immo</b>	<b>0,00</b>			
	<b>SOUS-TOTAL CHARGES</b>	<b>5500,00</b>		<b>SOUS-TOTAL PRODUITS</b>	<b>5500,00</b>
	<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>			<b>Résultat de l'exercice (perte)</b>	
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>5500,00</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>5500,00</b>

Le budget 2021 intègre :

#### Produits :

- Les cotisations des adhérents (15 X 100 €) : 1 500 €
- Le report d'une partie de la subvention DRJSCS (Bénévalibre) perçue en 2020 : 3 500 €

#### Charges :

- Les interventions LMA Bfc (Bénévalibre) : 2 400 € (1 formation-sensibilisation dans chaque département de la région : 300 €/formation)
- L'hébergement et la maintenance du logiciel Bénévalibre (CLISS XXI) : 1 000 €
- Des frais de déplacement et de réception : 1 900 €
- La cotisation au LMA Bfc : 150 €
- Les frais bancaires annuels : 50 €